

Zeitschrift: NIKE-Bulletin
Herausgeber: Nationale Informationsstelle zum Kulturerbe
Band: 10 (1995)
Heft: 4: Gazette

Rubrik: Nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

N O U V E L L E S

L'Union Européenne met un terme au programme d'échanges pour étudiants 'Erasmus'

Le programme d'échanges pour étudiants 'Erasmus' entre la Suisse et l'Union Européenne se termine en 1996. L'Office fédéral de l'éducation et de la science a confirmé les articles de presse faisant état de la résiliation du programme 'Erasmus' par l'U.E. La raison de cette décision est l'intégration du programme 'Erasmus' dans le programme de formation 'Socrates' de l'U.E. auquel la Suisse ne peut pas participer. La Suisse espère, par la voie de négociations avec l'U.E., parvenir à un accord lui permettant de prendre part à 'Socrates'.

communiqué

Campagne nationale pour sauver le Grand Panorama de Lucerne

C'est aux Verrières, là où, au cours de l'hiver 1871, ont été internés les 30'000 hommes de l'armée française battue, commandés par le Général Bourbaki qu'a été donné fin octobre le coup d'envoi d'une campagne nationale pour sauver le Grand Panorama de Lucerne. La campagne placée sous la présidence de l'ancien conseiller fédéral de Neuchâtel, René Felber, doit rapporter 2,5 millions de francs. Prochainement des lettres informatives vont être expédiées directement aux personnes privées et aux institutions. La peinture doit faire l'objet de mesures de conservation tout comme la coupole qui l'abrite. Le projet prévoit de rénover et d agrandir le bâtiment qui abriterait également la bibliothèque municipale et le secrétariat général de l'Association des bibliothécaires. Encore faut-il que les citoyens de la Ville de Lucerne acceptent en mars prochain le budget de 20 millions de frais nécessaires à la réalisation du projet!

communiqué

La loi sur la protection des monuments historiques dans le Canton de Berne

La nouvelle loi cantonale sur la protection des monuments historiques promet des débats houleux: le PS considère la loi absolument nécessaire. Il trouve le projet minimal mais

suffisant dans la mesure où on ne lui ajoute plus rien. Pour le PS, la protection de la substance intérieure des bâtiments est particulièrement importante. Par contre le PRD considère le projet compliqué et anti-productif. Dans un communiqué de presse, le PRD du Canton de Berne déclare que la réglementation est encore plus confuse, que la procédure est compliquée et que la protection de la substance intérieure des bâtiments prévue met en danger leur utilisation à des fins économiques.

ATS

Le tableau mural 'Famille' d'Oskar Schlemmer sauvé de la destruction

L'atelier de restauration Oskar Emmenegger a mené à bien en Allemagne une entreprise audacieuse. C'est avec des méthodes tout à fait inédites que cette entreprise établie à Zizers près de Coire a entrepris le démontage d'une peinture murale importante d'Oskar Schlemmer décorant une maison privée sur le point d'être rénovée.

Afin de ne pas mettre en péril la couche picturale à la consistance fragile, une feuille de gomme a été glissée entre les matériaux généralement utilisés pour ce genre de démontage. Par la suite, le mur situé derrière la peinture a pu être détaché au moyen d'une fraise à diamant. Il a été possible d'abaisser à 700 kg le poids de la peinture tout d'abord évalué à 13 tonnes par l'entreprise Hochtief grâce surtout à la réduction du poids du support. Au moyen d'un système alvéolaire en aluminium utilisé dans les constructions aéronautiques, il a été possible de réduire à seulement 5 à 10 millimètres l'épaisseur du vieux mur sur lequel se trouve la peinture. De cette manière la peinture court moins de risque que sur le mur d'origine de constitution irrégulière. Cette dernière peinture murale de Schlemmer est exposée dans la Galerie Valentien à Stuttgart où elle est, selon les experts, mieux mise en valeur qu'auparavant, pourtant son avenir est incertain: les héritiers d'Oskar Schlemmer ont récemment réclamé des dommages en matière de propriété artistique pour altération de la peinture. Etant donné que la peinture allait être menacée par les travaux de rénovation de la maison dans laquelle elle se trouvait, le gouvernement avait trouvé un arrangement avec l'actuelle propriétaire de la maison et donc de la peinture et décidé le démontage de la 'Famille' de Schlemmer. En acceptant cette solution, la propriétaire Christa Kassuba s'est engagée entre autres à vendre cette oeuvre d'art d'importance nationale avant la fin 1996 en priorité à une institution publique.

communiqué

Démolition de la dernière 'Tätschdachhaus' encore à l'état original à Schwarzenburg?

Le propriétaire, le conseil municipal et l'assemblée communale désirent abattre la vieille 'Tätschhütte' située à la Junkergasse à Schwarzenburg. Le service de conservation des monuments historiques s'y oppose. Une expertise effectuée par un service indépendant va juger si la rénovation de la maison vaut la peine. Le propriétaire, Eduard Aebischer, désire abattre cette maison du XVIIe siècle. En 1992, lors d'une consultation sur l'aménagement local du territoire, la majorité des électeurs de Wählern s'étaient exprimés pour une mise sous protection de la 'Tätschdachhaus' comme faisant partie d'un ensemble mais contre une protection en tant que bâtiment isolé. Sur recommandation du service cantonal de conservation des monuments historiques, la direction des travaux publics de l'époque s'est décidée pour la sauvegarde de cette ancienne maison. E. Aebischer a déposé plainte contre ce jugement en janvier 1994 auprès de la direction de la justice. Depuis on attend une décision. Une expertise doit donc faciliter cette décision et déterminer le coût de la rénovation. Du point de vue de la conservation des monuments historiques, cet objet de litige est 'la dernière Tätschdachhaus' existant encore à l'état original à la substance bâtie étonnamment intact et possédant une valeur historique exceptionnelle à Schwarzenburg'. Le conseil municipal, quant à lui, est d'avis que, malgré les éventuelles subventions, on ne peut pas demander au propriétaire d'assumer le coût d'une telle conservation.

communiqué

Gabrielle Boller – nouvelle collaboratrice du Centre NIKE

C'est le 1er novembre que Gabrielle Boller, licenciée ès lettres, historienne de l'art et journaliste, a pris ses fonctions au Centre NIKE où elle est employée à 80 %. G. Boller est dès à présent responsable de la publication de la Gazette NIKE / NIKE Bulletin et va également se charger d'autres tâches dans le domaine de l'information conformément au nouveau plan directeur.

Le poste dorénavant occupé par G. Boller a été mis au concours dans différents quotidiens de langue allemande et française. Parmi les nombreuses candidatures, c'est finalement celle de Gabrielle Boller qui a été retenue. Après avoir passé une maturité de type B, G. Boller a obtenu une licence dans les matières histoire de l'art, histoire de l'architecture et philosophie à l'Université de Berne et a effectué des séjours d'étude à Paris. La mémoire de licence portait sur le thème "Fountain" von Marcel Duchamp als Idealtypus des Ready-Made – Eine Herausforderung an die Kunstdtheo-

NOUVELLES

rie, vertreten durch George Dickie und Arthur C. Danto". G. Boller a déjà rédigé des articles pour des quotidiens, pour des revues d'art et pour la radio. Une bonne partie des articles parus dans le Journal édité à l'occasion de la Journée européenne du Patrimoine 1995 ont été rédigés par notre nouvelle collaboratrice à qui nous souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe du Centre NIKE.

Vo

Le plan directeur du Centre NIKE

Afin de pouvoir accomplir son travail avec efficacité, détermination et professionnalisme, le Centre NIKE définit son action et ses activités comme suit:

- L'action du Centre NIKE est consacrée à la conservation et à l'entretien du patrimoine culturel matériel de la Suisse sous ses multiples aspects.
- Les activités du Centre NIKE reposent sur les trois priorités 'Information', 'Coordination' et 'Action politique' qui sont interdépendantes et complémentaires.

L'action et les activités du Centre NIKE sont limitées dans leurs moyens. C'est pourquoi le Centre NIKE compte sur l'engagement et l'initiative des organisations membres et harmonise chaque fois que nécessaire son action avec la leur. Le Centre NIKE apporte son soutien aux associations professionnelles dans l'exercice des tâches qui ne peuvent pas être assurées par une ou plusieurs associations membres et qui nécessitent les conseils d'une instance supérieure.

L'information

Le Centre NIKE contribue à sensibiliser l'opinion publique aux problèmes de la conservation du patrimoine culturel suisse.

Le Centre NIKE veille à disposer d'une vue d'ensemble aussi complète que possible des problèmes et des changements actuels dans le domaine de la conservation des biens culturels afin de pouvoir à tout moment jouer le rôle de conseiller et de stimulateur et procurer les contacts nécessaires à la poursuite des efforts.

NOUVELLES

Les moyens à disposition de l'information:

- La Gazette NIKE: Le Centre NIKE publie régulièrement la Gazette NIKE/NIKE Bulletin qui joue un rôle important dans le travail d'information et sert de lien avec les membres.
- Les études scientifiques: Le Centre NIKE est l'initiateur et l'instigateur de la publication d'études scientifiques traitant de sujets actuels et pluridisciplinaires.
- Les communiqués de presse, les articles de presse: Le Centre NIKE encourage les articles dans la presse écrite ainsi que les reportages à la radio et à la télévision et rédige des communiqués de presse et occasionnellement des articles de presse concernant ses domaines d'activité.
- Les conseils en matière d'information du public: Le Centre NIKE est en mesure de conseiller les associations membres en matière d'information du public. Le Centre NIKE met ses membres en contact avec les collaborateurs des média, les conseille pour l'organisation de conférences de presse, d'excursions destinées à la presse et de journées portes ouvertes, etc.

La coordination

Le Centre NIKE collabore avec toutes les organisations qui poursuivent des objectifs semblables ou analogues aux siens. Par ailleurs, le Centre NIKE travaille en étroite collaboration avec les associations professionnelles ainsi qu'avec les services spécialisés de la Confédération, des cantons et des communes. En tant que stimulateur et plaque tournante, le Centre NIKE recueille et dispense des informations, établit des liens entre les diverses activités, et créé des contacts et des relations interdisciplinaires.

Les moyens à disposition de la coordination:

- Le Centre NIKE en tant que forum et plaque tournante: Le Centre NIKE exerce une importante tâche de coordination là où une politique commune est nécessaire, là où une entente entre les différents partenaires est indispensable; il joue le rôle de catalyseur et d'intermédiaire là où il n'est pas possible d'établir directement des relations interdisciplinaires.
- L'organisation de séminaires: Le Centre NIKE encourage ses membres et ses partenaires à organiser des séminaires interdisciplinaires ou des conférences à caractère pluridisciplinaire. Le Centre NIKE peut collaborer à la préparation, l'organisation et à la valorisation de telles manifestations.

– Aide à la formation continue: Le Centre NIKE transmet aux spécialistes des informations sur les programmes de formation continue qui existent en Suisse, ainsi qu'au niveau européen et international. Sur demande, le Centre NIKE peut également renseigner les personnes intéressées sur les bourses disponibles en Suisse et à l'étranger et sur les autres moyens de financement à disposition.

L'action politique

Le Centre NIKE contribue au niveau national, cantonal et communal à stimuler l'engagement des forces politiques en faveur de la conservation du patrimoine culturel suisse.

Le Centre NIKE recueille des informations au niveau international et plus particulièrement européen, étudie et prévoit l'évolution dans le domaine de la conservation des biens culturels. Le Centre NIKE collabore avec les services fédéraux compétents à la propagation et à la diffusion des informations concernant plus particulièrement la législation et l'application de normes à l'intention des cantons et des associations.

Les moyens à disposition de l'action politique:

- Les relations et les contacts: Le Centre NIKE élabore un réseau personnel de relations avec les représentants du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif à tous les niveaux. Il entretient des contacts réguliers avec les commissions et les groupes parlementaires compétents dans les domaines d'activité qui le concernent.
- Les séances d'information pour les responsables politiques: Le Centre NIKE organise régulièrement, en collaboration avec des associations membres, des séances d'information sur des sujets précis à l'intention des responsables politiques.
- Les procédures de consultation: Le Centre NIKE fait en sorte que les associations membres soient invitées aux procédures de consultation et que les intérêts de la conservation des biens culturels soient protégés de manière efficace. Le Centre NIKE peut prendre lui-même position.

– Les campagnes de sensibilisation: Le Centre NIKE diffuse et coordonne les campagnes et les programmes créés à l'initiative des institutions nationales et internationales et qui visent à éveiller l'intérêt de l'opinion publique pour les problèmes de conservation des biens culturels (par ex. la Journée européenne du Patrimoine).

– La participation aux programmes internationaux: Le Centre NIKE coordonne avec les services spécialisés publics et privés concernés les demandes de mandats d'expert, les questions des sièges à pourvoir au sein des commissions et des comités spécialisés ainsi que la participation aux enquêtes, etc.